

République Tunisienne
Ministère de l'Équipement, de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire
Direction Générale de l'Aménagement du Territoire

SCHÉMA DIRECTEUR D'AMENAGEMENT DE LA REGION ÉCONOMIQUE DU SUD-OUEST

**La région économique du Sud-ouest ...
pour un développement économique centré**

La région économique du Sud-ouest

Elle évoluera dans les prochaines années selon les choix stratégiques et les orientations adoptées à l'échelle nationale. La région sera directement concernée par les réalisations dans les différents domaines, secteurs d'activités et échelons du local au global. Il n'en demeure pas moins que cette région présente des spécificités qui comportent à la fois des atouts et avantages comparatifs ainsi que des défis.

Points forts et avantages

Une agriculture oasienne intensive et performante

L'agriculture oasienne dans la région du sud-ouest est une activité traditionnelle et adaptée aux conditions climatiques locales.

Les agriculteurs ont des traditions dans l'agriculture irriguée et ont montré une forte capacité d'adaptation avec les innovations techniques récentes et leur maîtrise comme l'exploitation des eaux souterraines géothermales dans la culture des primeurs.



Un secteur minier bien ancré et en constante modernisation

L'exploitation des mines de phosphates est une expérience centenaire et cette activité s'est orientée vers la modernisation et la valorisation des sous-produits et la maîtrise des défis environnementaux notamment la pollution et l'économie d'eau.



Un tourisme oasien et saharien proche des grands foyers émetteurs de flux touristiques dans le monde

La principale originalité de la région est d'offrir un produit touristique attrayant et exceptionnel à une distance très réduite par rapport à l'Europe, principal foyer émetteur de flux touristiques dans le monde. Ces produits touristiques uniques sont des paysages sahariens et oasiens, le patrimoine archéologique exceptionnel, les cultures et les traditions originales.



Sources abondantes d'énergies renouvelables

Il s'agit notamment de l'énergie solaire et des eaux souterraines géothermales. L'exploitation de ces eaux a déjà commencé et constitue un secteur prometteur et des potentialités à valoriser dans l'avenir.



Enjeux et défis

Assurer un développement durable dans un environnement contraignant et fragile

- Le climat de la région a un caractère aride et cette aridité va s'accroître au cours des prochaines décennies à cause des changements climatiques observés à l'échelle mondiale.
- Les ressources en eau de surface sont fossiles et très peu renouvelables et sont des ressources communes dans les zones désertiques de l'Algérie, la Libye et la Tunisie. La surexploitation de ces ressources a engendré le tarissement irréversible des sources naturelles, la diminution des débits artésiens, le recours au pompage, l'augmentation du coût et la diminution de la qualité des eaux (augmentation de la salinité).
- Les ressources en sol sont très faibles et se dégradent à cause de la salinisation et l'ensablement.
- Le couvert végétal est pauvre et dégradé à cause des fluctuations climatiques, le surpâturage et le développement des labours.
- des manifestations de désertification sont visibles dans différentes zones et se caractérisent par la dégradation du couvert végétal et l'avancée des sables.

Mise à niveau et valorisation optimale des ressources humaines

- Le chômage total ou partiel constitue le plus important défi social posé.
- L'augmentation de la demande sur le marché de l'emploi est liée à la croissance démographique, la sédentarisation définitive des derniers groupes nomades et semi-nomades, la diminution de l'émigration légale à l'étranger, l'augmentation du taux des diplômés de l'enseignement supérieur et l'augmentation de la participation de la femme dans le marché de l'emploi.
- L'offre d'emploi demeure cependant limitée compte tenu du manque de diversification de la base économique de la région.
- La main-d'œuvre locale est peu qualifiée ce qui explique les recrutements en dehors de la région.
- Le système éducatif et de formation continue doit être mis à niveau pour arriver à la qualité requise et pour répondre aux besoins du marché local de l'emploi.

Diversification de la base économique de la région

- Trois secteurs d'activités dominent l'économie régionale: l'agriculture, l'extraction du phosphate et le tourisme. Ces trois secteurs sont insuffisants à assurer un développement régional compte tenu des nombreux problèmes dont ils souffrent.

- L'agriculture fait face à de nombreux défis : l'eau, le foncier et la technique et trouve des difficultés à commercialiser la production à l'échelle nationale et internationale.

- Nécessité de valoriser les produits et sous-produits de l'agriculture oasienne pour augmenter les revenus et créer de nouveaux emplois et dynamiser les autres secteurs économiques.

- S'orienter vers des cultures et des produits à haute valeur commerciale comme les cultures biologiques et les plantes

médicinales en appliquant une politique marketing efficace.

- Dans le cadre de l'industrie des phosphates, l'accent doit être porté sur la poursuite des efforts dans l'économie d'eau et de la lutte contre la pollution tout en valorisant les sous-produits du phosphate.

- L'exploitation des substances utiles de la région pour la diversification des activités économiques et la satisfaction des besoins du marché national et international.

- Diversifier du tourisme saharien et oasien pour évoluer vers un tourisme de séjour, améliorer sa rentabilité et sa compétitivité pour devenir un produit autosuffisant et animant les autres secteurs comme les services et les industries artisanales.

Renforcement de l'intégration interne, nationale, maghrébine et internationale de la région

- Création de mécanismes institutionnels pour coordonner les programmes et projets de développements de la région.

- Ancrage de la notion de "région économique" par la restructuration des institutions publiques et des administrations en tenant compte de cette entité qui se place entre le niveau national et le niveau du gouvernorat.

- Renforcement de la complé-

mentarité entre les secteurs économiques au sein de la région.

- Une amélioration des infrastructures de transport et de communication à l'intérieur de la région et avec les régions avoisinantes.

- Valorisation de la situation frontalière de la région pour intensifier les échanges et désenclaver les espaces sahariens.

Amélioration des conditions de vie et de la qualité de l'environnement

- La qualité de la vie dans le milieu urbain et rural constitue une condition nécessaire pour renforcer l'attractivité de la région aux investissements et la valorisation optimale de ses avantages comparatifs, pour créer de nouveaux emplois, maintenir la population jeune et les élites sur place et renforcer la compétitivité de la région.
- L'amélioration du cadre de vie repose sur la mise en place d'infrastructures performantes et sur la lutte contre la pollution sous toutes ses formes.
- Le traitement des déchets solides et des eaux usées de manière efficace et selon les normes internationales contribue à l'amélioration du cadre de la vie dans le milieu urbain.
- Les oasis du sud-ouest constituent des espaces de détente et de loisir qui doivent être entretenues sans oublier leur rôle agricole.
- L'amélioration de la qualité de vie nécessite une lutte contre les risques de pollution de l'air, de l'eau et du sol par les rejets dégagés de l'industrie du phosphate. La création de centres de tri et de décharges contrôlées pour l'élimination des déchets solides doit être poursuivie et généralisée.

Le Schéma Directeur d'Aménagement

- ❖ Préservation et valorisation de l'ensemble des ressources et spécificités de la région
- ❖ Mise à niveau et valorisation des ressources humaines
- ❖ Diversification de la base économique de la région
- ❖ Renforcement de l'intégration interne, nationale, maghrébine et internationale de la région
- ❖ Modernisation et développement des infrastructures de transport et de communication
- ❖ Amélioration des conditions de vie et de la qualité de l'environnement

Programme d'action

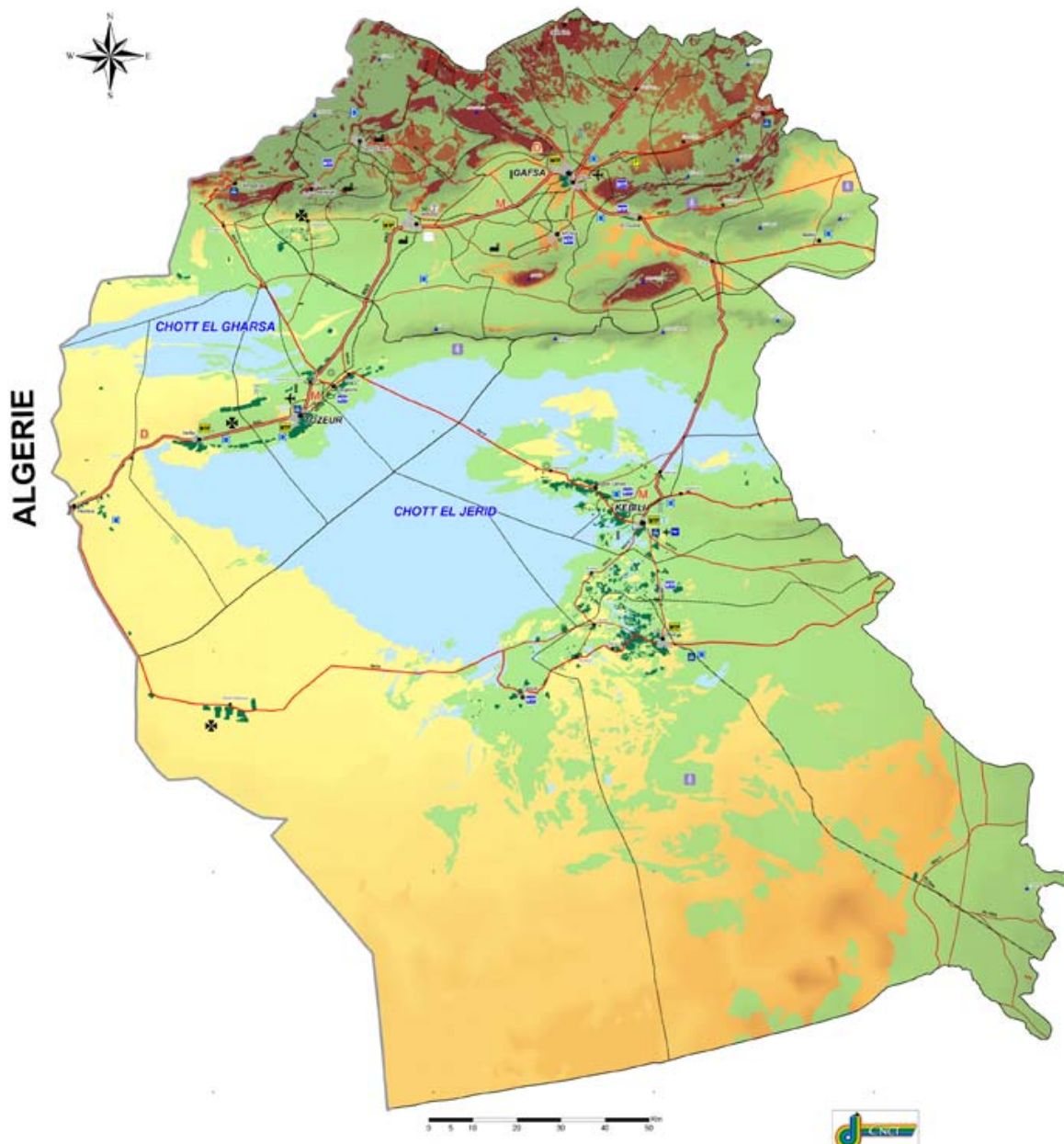
- ❖ **Préservation des ressources naturelles et valorisation de l'ensemble des potentialités de la région**
- ❖ **Développement de l'agriculture oasienne et irriguée**
- ❖ **Développement de l'agriculture en sec, des périmètres irrigués ouverts et du pastoralisme**
- ❖ **Meilleure valorisation des ressources minières et énergétiques**
- ❖ **Diversification du tissu industriel et amélioration de la performance des services**
- ❖ **Augmentation de la compétitivité du tourisme saharien et oasien**
- ❖ **Développement des villes et amélioration de la qualité de vie en milieu urbain**
- ❖ **Modernisation et renforcement des équipements et infrastructures**

Répartition spatiale des options d'aménagement

Les trois gouvernorats qui composent la région Sud-Ouest doivent bénéficier à part égale des nouveaux projets et options d'aménagement. Il s'agit à la fois d'un souci d'équité sociale et spatiale et de l'impératif d'intégrer l'ensemble de la région dans le processus de développement national.

Afin de profiter des acquis, des équipements existants et des projets en cours :

- ❖ **le gouvernorat de Gafsa** sera davantage orienté vers les activités minières, industrielles et tertiaires.
- ❖ **le gouvernorat de Tozeur** sera orienté davantage vers l'agriculture oasienne, l'industrie agro-alimentaire et la recherche-développement.
- ❖ **le gouvernorat de Kébili** sera orienté davantage vers le tourisme saharien et oasien, les énergies renouvelables et la valorisation des potentialités sahariennes.



REPUBLIQUE TUNISIENNE

MINISTERE DE L'EQUIPEMENT, DE L'HABITAT
ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

DIRECTION GENERALE DE L'AMENAGEMENT
DU TERRITOIRE

Schéma Directeur d'Aménagement
de la Région Economique du Sud-Ouest

Légende

Existant	Projeté
<p>Milieu naturel</p> <ul style="list-style-type: none"> ▲ Point culminant Altitude 0m Zone humide intérieure Parc naturel <p>Découpage administratif et milieu urbain</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Chef lieu gouvernorat ● Chef lieu délégation ● Localité — Frontière internationale ~ Limite gouvernorat ~ Limite délégation ■ Zone urbaine <p>Activité économique</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Culture oasienne à développer ■ Productivité des parcours à développer ■ Zone touristique à restructurer × Centre minier <p>Infrastructure et équipement</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Réseau de télécommunication à densifier ✈ Aéroport international ✈ Aérodrome existant <p>Réseau routier et ferroviaire</p> <ul style="list-style-type: none"> — Route nationale (RN) — Route régionale (RR) — Route locale (RL) — Infrastructure ferroviaire à renforcer <p>Environnement et assainissement urbain</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ STEP existante 	<p>Activité économique</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Création de complexe industriel et technologique ■ Technopole d'agronomie oasienne et saharienne ■ Technopole des mines et énergies renouvelables ■ Technopole du tourisme saharien et oasien <p>Infrastructure et équipements</p> <p>Équipement et énergie renouvelables</p> <ul style="list-style-type: none"> ✈ Centrale électrique solaire ⚙ Centrale électrique éolienne ■ Raccordement au réseau gaz naturel ■ Stations de dessalement des eaux saumâtres <p>Infrastructure aéroportuaire</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Infrastructure aéroportuaire à valoriser <p>Plateforme logistique</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Plateforme logistique multimodale <p>Réseau routier et ferroviaire</p> <ul style="list-style-type: none"> — Axe routier à renforcer — Réalisation de rocades <p>Environnement et assainissement urbain</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ STEP ■ Bassin pour la décantation des eaux de lavage ■ Décharges contrôlées pour les déchets urbains ■ Décharges pour les déchets dangereux